

Le budget—M. Crosbie

Des voix: Non.

M. Crosbie: Lorsque nos députés vont quitter la Chambre, ils vont être interrogés par leurs électeurs, la radio et les autres médias sur le budget et les documents budgétaires. On ne leur a même pas encore permis d'en prendre connaissance; on ne les a même pas encore distribués. Voilà une façon scandaleuse de diffuser les nouvelles.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: A la page 7 de son exposé, le ministre parle d'assurer la croissance et l'emploi. Il conclut ainsi:

Le taux de chômage risque donc de ne pas baisser de façon très marquée cette année.

Eh bien, c'est une prédiction assez sûre. En effet beaucoup de libéraux seront en chômage s'ils peuvent finir par se décider à déclencher des élections. Il poursuit en ces termes:

Il devrait toutefois fléchir régulièrement, pour descendre aux environs de 7.5 p. 100 d'ici 1988.

Or, l'auditeur n'entend que «fléchir régulièrement pour descendre aux environs de 7.5 p. 100». Il ne s'aperçoit pas qu'il a ajouté «1988». Mais s'il peut mettre la main, ce qui ne sera pas le cas, sur le plan financier et les autres documents budgétaires pour les consulter, il y découvrira ce que le ministre prédit réellement pour 1988 c'est-à-dire dans cinq ans, à moins que je ne sache plus compter.

Voici ce qu'on trouve dans le document: en 1983, le taux de chômage s'établissait à 11.9 p. 100; en 1984, il atteindra en moyenne 10.9 p. 100. Il s'agit de cette année. Quant au nombre de chômeurs, le ministre compte qu'il y aura 1,401,000 Canadiens sans emploi au cours de 1984, non pas 1988, car ils ne pourraient pas survivre sur l'air du temps jusqu'à cette date. Le gouvernement estime à 10.1 p. 100 le taux de chômage en 1985, soit 1,336,000 chômeurs. Selon le ministre, en 1986, il y aura 1,238,000 chômeurs; en 1987, il y en aura 1,184,000 et, en 1987-1988, nous n'en compterons plus que 1,106,000. Il n'est plus question de ce taux de 7.5 p. 100 que les auditeurs peu attentifs auraient pu retenir de ce discours au débit rapide dont le ministre vient de donner lecture. Telle n'est pas sa prévision. Ce qu'il prévoit, c'est d'abandonner les chômeurs à leur sort. Le ministre entend laisser tous ces chômeurs se débrouiller au cours des cinq prochaines années. Monsieur le Président, 1,401,000 personnes vont demeurer sans emploi cette année; voilà qui diffère de ce que l'exposé budgétaire nous porte à croire. A propos, je dispose d'un temps illimité, ce qui devrait réjouir les gens d'en face.

Le ministre a déclaré que son budget d'avril visait à assurer la relance et que ce but avait été atteint. Est-ce bien ce que pensent les chômeurs au nombre d'un million et demi? Pas du tout. Ils auront bientôt l'occasion de faire leur tir au but.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Savez-vous, monsieur le Président, que nos entreprises industrielles ne fonctionnent qu'à 70 p. 100 de leur capacité? Est-ce cela la relance économique? Je m'étais fixé pour objectif d'assurer la relance. Cet objectif, je l'ai également atteint». Le ministre avait-il pour objectif que nos entreprises industrielles fonctionnent à 70 p. 100 de leur capacité? Si c'est là son objectif, qu'il démissionne! Ce n'est pas le

nôtre. Notre objectif à nous, c'est 100 p. 100, et non pas 70 p. 100.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: A la page 2, le ministre déclare: «Ce budget est marqué au coin de la responsabilité fiscale». C'est au contraire le budget le plus débile et le moins marqué au coin de la responsabilité fiscale que le gouvernement ait jamais présenté à la Chambre. Comment se permet-il de critiquer le président Reagan? Les déficits du président Américain sont bien meilleurs que le sien. Comment le gouvernement peut-il venir nous annoncer de semblables déficits pour les cinq prochaines années, sans nous dire comment ils vont changer? L'amélioration du régime des pensions que nous avons examinée aujourd'hui et que nous appuyons, de même que l'augmentation du Supplément de revenu garanti ne seront guère utiles aux Canadiens si notre pays ne connaît pas de croissance économique dans 10 ou 15 ans, s'il est en perte de vitesse, s'il n'existe plus en tant que puissance industrielle, si nous n'arrivons pas à accroître notre productivité, à soutenir la concurrence étrangère, à restreindre notre déficit, à nous corriger de notre fainéantise, à freiner le gaspillage du gouvernement actuel, et à lui faire perdre son goût de se cramponner au pouvoir à tout prix et pour toujours. Si nous n'y parvenons pas, ces gens-là n'auront plus aucune sécurité.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: C'est pourquoi il importe que nous prenions le pouvoir. Les Canadiens et les médias nous demandent: «Qu'allez-vous faire, comment allez-vous contenir le déficit et quelles dépenses allez-vous éliminer»? C'est la responsabilité de ceux qui, il y a quatre ans, ont endormi l'électorat avec leurs supercheries, leurs mensonges et leurs ruses. Leur responsabilité est de gouverner. Si les Canadiens nous accordent un mandat, nous assumerons nos responsabilités. Nous ferons alors toutes les choses impopulaires qui doivent être faites.

• (1750)

Une voix: Parlez-nous en.

M. Crosbie: Vous avez eu vos 20 ans. Vous nous avez amenés au point où nous en sommes. Tous autant que vous êtes vous manquez de courage.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Le ministre dit à la page trois qu'il va rétablir l'indexation que notre ancien chef, M. Stanfield, avait été le premier à préconiser, que les libéraux ont volée et adoptée puis qu'ils ont trahie sans raison, il y a plusieurs années. Ils vont de nouveau indexer les tranches d'imposition, les déductions, etc. alors qu'ils n'auraient jamais dû la supprimer, puisqu'elle n'était nullement la cause de l'inflation. Si elle en était responsable, pourquoi la rétablir, alors que l'inflation est encore de 5 p. 100 et qu'elle menace encore d'augmenter? De toute évidence, elle n'en était pas responsable.

Celui qui a mis fin au principe de l'indexation c'est le vice-premier ministre. Il avale une autre couleuvre, aujourd'hui, puisque le principe de l'indexation retourne au budget.